



## UNCATEGORIZED



# CQP AM – CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ASSISTANT MÉDICAL

## RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

### Taux de satisfaction de nos stagiaires pour

**l'année 2024** : Sur un échantillon de 1877 personnes : 97,64 % (95,68 % en 2023 et 93,13 % en 2022)

*Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : [Contact-formations@alaji.fr](mailto:Contact-formations@alaji.fr)*

## PRE-REQUIS

### Être titulaire d'un des diplômes suivants :

- D'un diplôme d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou d'infirmier
- D'un diplôme de niveau 4 pour les jeunes sortis de formation initiale ou les demandeurs d'emploi ne possédant pas expérience dans le secteur de la santé
- D'une certification de niveau 4 validée en secrétariat médical, ou non validée à condition d'avoir une expérience professionnelle de 3 ans comme secrétaire médical

## OBJECTIFS

### Obtenir le CQP AM :

- Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier visé
- Valider les compétences par l'obtention d'une certification totale ou partielle inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- Accéder à un emploi direct sur le marché du travail ;

L'action de formation proposée est en adéquation avec l'emploi visé et permet aux demandeurs d'emploi et salariés d'accéder à un emploi direct après l'obtention de la certification dans le secteur de la santé.

## CONTENU DE LA FORMATION

### **BLOC 1 – SUIVI DU PARCOURS DE SANTÉ DU**

### **PATIENT**

- Module 1 : Examens et soins courants en cabinet médical-21 h
- Module 2 : Parcours de santé et coordination-35 h
- Module 3 : Vaccination et dépistages-14 h
- Module 4 : Politiques de santé publique-35 h

### **BLOC 2 – ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE DES PATIENTS**

- Module 5 : Création et suivi d'un dossier patient-35 h
- Module 6 : Vocabulaire médical-14 h
- Module 7 : Logiciel médical-28 h
- Module 8 : Communication avec les patients-21 h
- Module 9 : Télémédecine-14 h

### **BLOC 3 – HYGIÈNE ET QUALITÉ**

- Module 10 : Gestion du risque contaminant-42 h
- Module 11 : identité-vigilance et pharmacovigilance-35 h

### **BLOC 4 – ASSISTANCE OPERATIONNELLE AU PRATICIEN**

- Module 12 : AFGSU niveau 1-14 h
- Module 13 : Constantes et mesures-14 h
- Module 14 : Gestion des stocks-7 h
- Module 15 : Assistance technique au praticien-42 h

### **ÉVALUATIONS – 13 h**

### **DURÉE**

384 heures

### **METHODES MOBILISÉES**

- Des cours théoriques en présentiel/distanciel
- Exercices pratiques
- Études de cas
- Mises en situation.
- Accès à une plateforme collaborative de travail « e pasteur »

## **MODALITÉ D'EVALUATION**

- Évaluation et suivi de l'acquisition des compétences durant le parcours de formation
- Évaluation des périodes en entreprises
- Évaluations certificatives des 15 modules de la formation par une étude de situation professionnelle numérique, une mise en situation professionnelle, Quizz , QCM...

Les résultats sont transmis directement au candidat dès la fin de l'épreuve, la certification est transmise ultérieurement par la branche.

### **Le pôle de formation Pasteur est certificateur**

Possibilité de validation partielle : oui – Durée de validation de chaque bloc : un bloc est acquis à vie  
Equivalence et passerelles : Une formation d'adaptation à l'emploi dans le champ de l'organisation et de la gestion administrative d'un cabinet médical est requise pour les assistants médicaux non-détenteurs du certificat de qualification professionnelle d'assistant médical, dans un délai de trois ans après leur prise de fonction.

Tableau des dispenses : <https://bit.ly/3bbProB>

Suite de parcours : /

### Débouchés :

L'assistant médical exerce son activité dans les cabinets médicaux, généralistes ou spécialistes. Il assure les 4 activités suivantes sous la responsabilité du praticien :

- Suivi du parcours de santé du patient
- Accueil et prise en charge administrative des patients
- Hygiène et qualité
- Assistance opérationnelle au praticien

Le référentiel d'activités et de compétences du CQP Assistant(e) médical(e) a été élaboré par la CPNEFP des cabinets médicaux en collaboration avec la Direction Générale de l'Offre de Soins du Ministère de la Santé (DGOS).

## **MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS**

Suite à l'envoi du formulaire du candidat via le site internet ([www.cfpast.com](http://www.cfpast.com)), vous êtes contacté dans un délai de 48h.

Pour l'alternance, signature du contrat possible jusqu'à 3 mois avant la rentrée.

Formation accessible sur nos sites de Metz, Thionville, Forbach, Bar le Duc, Verdun, Villers lès Nancy, Lunéville, Epinal, Saint-Dié, Colmar et Schiltigheim


**Pour tout renseignement : 03 26 87 88 38 –**

**[infos@cfpast.com](mailto:infos@cfpast.com) – [www.cfpast.com](http://www.cfpast.com)**

**Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

**<https://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>**

## **CONTACTS**

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

## **ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

## **TARIF**

- Sous conditions, formation accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par France Travail ou la Région Grand Est.
- Tarif individuel : nous consulter pour un devis

## **DERNIÈRE MISE À JOUR**

23/01/2025

